

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N°710



ÉCONOMIE

Mars 2016 • www.lau-idf.fr

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE: 80% DES ÉTABLISSEMENTS EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION

131 200

ÉTABLISSEMENTS FRANCIENS
DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
EN 2013.

50%

DE L'EFFECTIF NATIONAL CONCENTRÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2013.

L'économie numérique
est appréhendée sous deux aspects :
les établissements dans cette Note ;
le profil des actifs dans la Note
n° 711 qui suit.

EN 2013, L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE FRANCIENNE EMPLOIE 500 000 SALARIÉS, SOIT LA MOITIÉ DES EFFECTIFS COMPTABILISÉS AU NIVEAU NATIONAL. LE DOMAINE DES CONTENUS ET SUPPORTS CULTURELS EST PARTICULIÈREMENT SURREPRÉSENTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE. L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ NUMÉRIQUE EST CONCENTRÉ À PARIS ET DANS LES HAUTS-DE-SEINE. LES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS SONT TRÈS DYNAMIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION DE LOGICIELS.

En Île-de-France, l'économie numérique est constituée de quatre domaines (encadré Source et champ d'étude, p.3). Les technologies de l'information et de la communication (TIC), et les contenus et supports culturels (livre, presse, édition, musique, audiovisuel), font partie du tronc commun d'activités définies par l'OCDE. Dans la présente étude, deux domaines plus spécifiques à l'Île-de-France complètent ce champ : la publicité-communication et les industries connexes aux TIC (figure 1, page suivante).

Avec 500 000 emplois salariés, l'Île-de-France concentre la moitié des emplois de l'économie numérique française, contre un quart pour l'ensemble des secteurs d'activité. Les activités des contenus et supports culturels sont particulièrement surreprésentées dans la région.

Cette économie tient une place privilégiée en Île-de-France, confortée par la présence des pôles de compétitivité Cap Digital et Systematic, auxquels sont rattachés de nombreux établissements du numérique (encadré Pôles de compétitivité, p.5). La région francilienne est également avantagée en matière d'aménagement numérique du territoire. Au niveau régional, l'État, les collectivités et les opérateurs ont notamment engagé un programme concerté de déploiement généralisé de la fibre optique visant à faire de l'Île-de-France la première région fibrée d'Europe à l'horizon 2020-2025. L'économie numérique emploie 9% des salariés de la région, soit une proportion trois fois plus élevée qu'en province.

LES ÉTABLISSEMENTS DU NUMÉRIQUE IMPLANTÉS DANS LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Les établissements et les emplois salariés franciliens de l'économie numérique sont très concentrés en cœur d'agglomération : 80% des établissements de la région y sont localisés. Ils sont même près de la moitié à Paris, mais ne représentent qu'un tiers des emplois franciliens. En revanche,

apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME

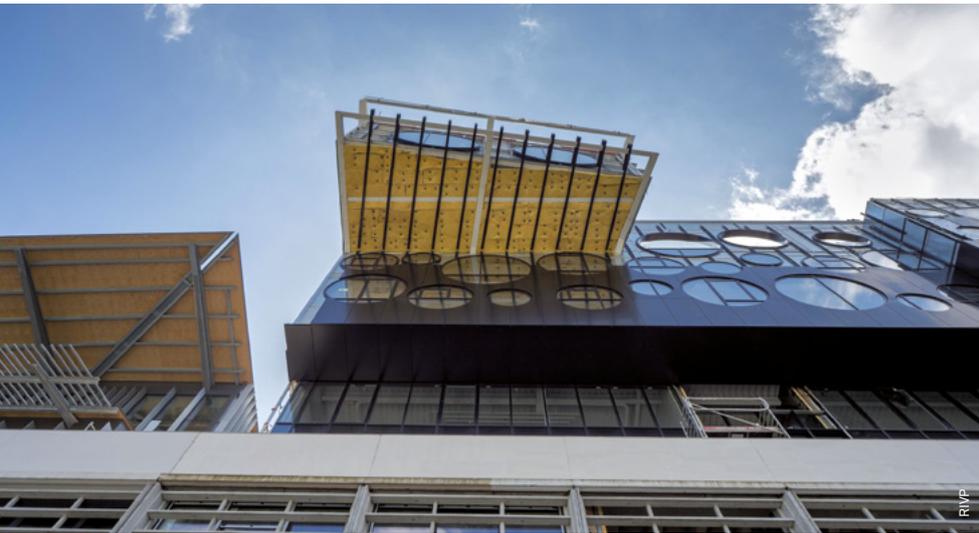
Insee
Mesurer pour comprendre
Île-de-France

IAU

INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

Île de France

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



En couverture :

Le Cargo (Paris 19^e), dédié aux jeunes entreprises innovantes, a vocation à devenir le plus grand incubateur d'Europe (15 000 m²).

De gauche à droite :

- Le Cargo (Paris 19^e) a été inauguré début 2016 et s'intègre dans le projet de reconversion des entrepôts Macdonald (1^{re} et 3^e photo).
- Le Numa (Paris 2^e) est l'espace consacré à l'innovation : coworking, incubateur et accélérateur de start-up du numérique.
- La halle Freyssinet (Paris 13^e), dont l'ouverture est prévue fin 2016, est annoncée comme le plus grand incubateur du monde (34 000 m²).

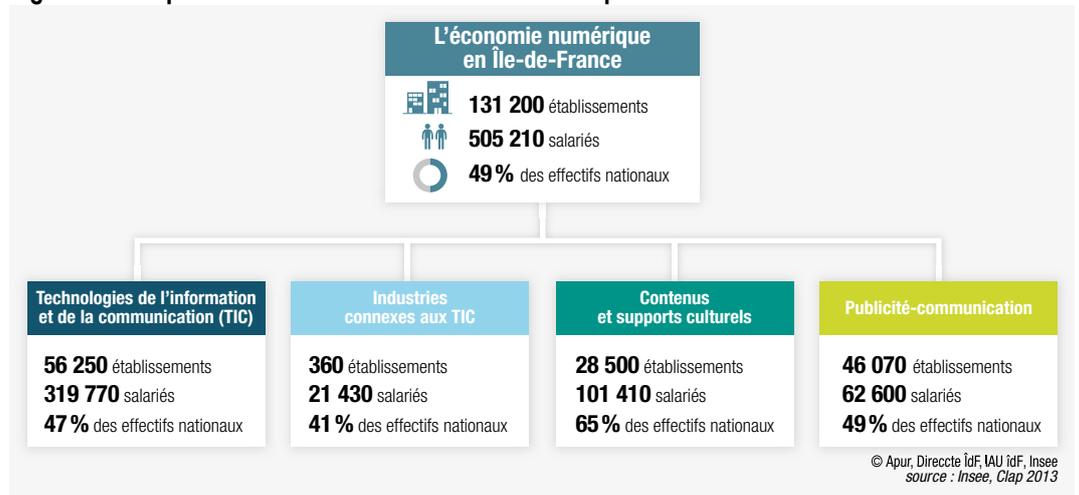
les établissements des Hauts-de-Seine emploient 37 % des salariés de la région dans seulement 16 % des établissements, souvent très grands (figure 2, p. 4). Ces emplois sont notamment structurés le long d'un grand arc ouest allant des boucles nord de la Seine jusqu'à un corridor Montrouge-Les Ulis, en passant par les arrondissements et communes de l'Ouest parisien. Dans ces territoires, ils sont non seulement importants en volume, mais pèsent aussi deux à trois fois plus dans le tissu productif qu'en moyenne régionale.

Aux côtés des foyers historiques (Paris ouest, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt, Meudon), de nouveaux pôles du numérique émergent, à la faveur de politiques de soutien dynamiques. Ainsi, en cœur d'agglomération, l'est de Paris (Montreuil), le nord du Val-de-Marne (val de Bièvre) et le sud des Hauts-de-Seine (cône sud francilien) accueillent de nouveaux établissements. La politique d'incubation de la ville de Paris, largement déployée dans les arrondissements du centre et de l'est de la capitale, a permis l'amorçage et l'ancrage d'activités numériques. Cette dynamique devrait être encore

consolidée dans la métropole par le projet d'Arc de l'innovation, porté par des collectivités de part et d'autre du boulevard périphérique, entre la porte de Vanves (14^e arrondissement) et la porte Pouchet (17^e arrondissement), sur son versant est. Ce plan vise à mettre en place, dans ces quartiers populaires, un réseau de lieux innovants ayant un impact local, une communauté d'acteurs, des partenariats et une stratégie d'aménagement et de marketing territorial à l'échelle métropolitaine.

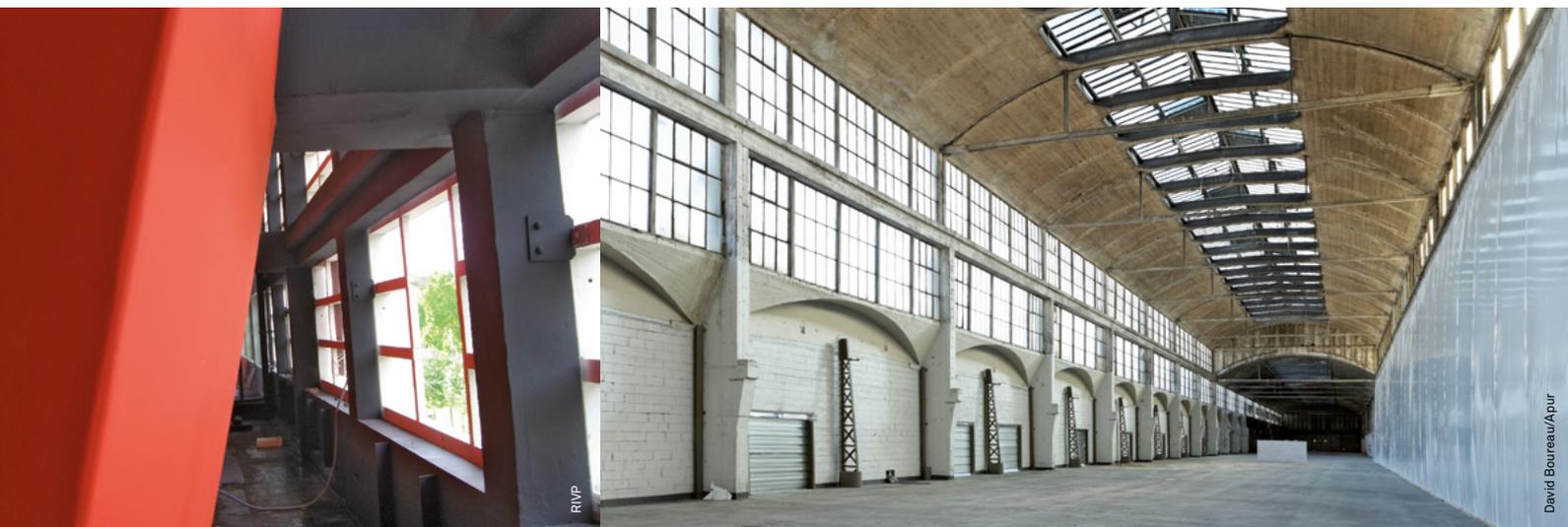
Les grands établissements de l'économie numérique sont disséminés en grande couronne et davantage présents dans les Yvelines et en Essonne, en particulier autour des agglomérations de Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy, Massy ou encore Les Ulis, dans des entreprises à fort contenu technologique lié à l'industrie et la R&D. Ces emplois de grande couronne ne représentent que 19 % des emplois numériques de la région, mais ils tendent à se développer localement à proximité de pôles déjà existants, plus centraux. C'est par exemple le cas d'Argenteuil-Bezons, en limite des Hauts-de-Seine, qui prolonge le regroupement situé dans

Figure 1 : les quatre domaines de l'économie numérique en Île-de-France



Périmètre NAF des secteurs de l'économie numérique

TIC : 2611Z, 2612Z, 2620Z, 2630Z, 2640Z, 2680Z, 4651Z, 4652Z, 5821Z, 5829A, 5829B, 5829C, 6110Z, 6120Z, 6130Z, 6190Z, 6201Z, 6202A, 6202B, 6203Z, 6209Z, 6311Z, 6312Z, 9511Z, 9512Z. Contenus et supports culturels : 5811Z, 5812Z, 5813Z, 5814Z, 5819Z, 5911A, 5911B, 5911C, 5912Z, 5913A, 5913B, 5914Z, 5920Z, 6010Z, 6020A, 6020B, 6391Z, 6399Z. Publicité-communication : 7021Z, 7311Z, 7312Z, 7410Z, 7420Z. Industries connexes aux TIC : 2651A, 2651B, 2670Z.



la boucle nord de la Seine, à Gennevilliers-Bois-Colombes. Ce territoire héberge notamment le pôle mécatronique (EMC2, Atos Origin et Sophos). Le dispositif Silicon Banlieue, lancé et soutenu par la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, constitue un accélérateur d'implantation pour les entreprises du secteur.

DES PRODUCTEURS DE CONTENUS ET SUPPORTS CULTURELS TRÈS PRÉSENTS À PARIS

Les activités des TIC sont localisées pour l'essentiel dans les Hauts-de-Seine et à Paris. Dix communes concentrent 38 % des emplois salariés de ce domaine. Elles sont situées sur un arc Gennevilliers-Issy-les-Moulineaux qui comporte deux extensions : le quartier central des affaires (QCA) de Paris et les communes de Meudon et Vélizy-Villacoublay, traits d'union vers le sud de l'agglomération. Plusieurs géants du numérique sont implantés sur cet arc : Orange, Thales, Dassault Systèmes, IBM ou encore Hewlett-Packard. Le domaine des contenus et supports culturels est encore plus concentré,

puisqu'il est implanté en grande partie à Paris et dans quelques communes limitrophes. Neuf communes dont six arrondissements parisiens captent la moitié de l'emploi salarié régional. Les grands noms de la presse, de l'édition, de la programmation et de la diffusion y sont associés : *Le Monde*, *Le Figaro*, l'AFP, Universal Music, ou encore, dans le pôle médias de Paris 15^e, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux : France Télévisions, TF1, Canal +, Eurosport, *L'Équipe*. Hors de ce périmètre resserré, quelques rares communes hébergent des activités de contenus et supports : Bry-sur-Marne, Montreuil, Saint-Denis et Rueil-Malmaison.

Le domaine de la publicité-communication est présent pour une large part à Paris, dans les arrondissements de la rive droite, et dans les Hauts-de-Seine (Pages Jaunes, Publicis Conseil, Google France, BETC, etc.).

La localisation des industries connexes aux TIC est assez éclatée et plutôt en grande couronne. Deux pôles se dégagent : Élancourt-Plaisir, dans les Yvelines (Airbus, Thales, Zodiac), ainsi que Massy-Palaiseau-Les Ulis, dans l'Essonne (Sagem, Amplitude technologies, Quantel, etc.). Ce sont pour l'essentiel de grands établissements, qui requièrent des emprises foncières de taille conséquente.

UNE DYNAMIQUE DES CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDITION DE LOGICIELS

Dans l'économie numérique, 22 400 établissements ont été créés en Île-de-France en 2013. Le taux de création d'établissements y atteint 20 %, contre 14 % dans les autres secteurs économiques. Cette économie est soutenue par des politiques nationales, mais bénéficie également au niveau régional de la synergie créée entre les différents acteurs au sein du comité stratégique de filière régional de la numérique et de l'agence publique numérique (La Fonderie).

Le dynamisme de ces créations s'explique par l'importance des microentrepreneurs (se substituant au terme d'autoentrepreneurs à partir du 19 décembre 2014) dans le numérique : ils représentent six créations d'établissements sur dix (sept sur dix dans le secteur de la publicité-communication), contre un peu plus de quatre sur dix dans le reste

SOURCE ET CHAMP D'ÉTUDE

La source utilisée est le fichier Clap (connaissance locale de l'appareil productif) 2013. L'analyse porte sur les emplois salariés privés et publics dans les secteurs d'activités numériques.

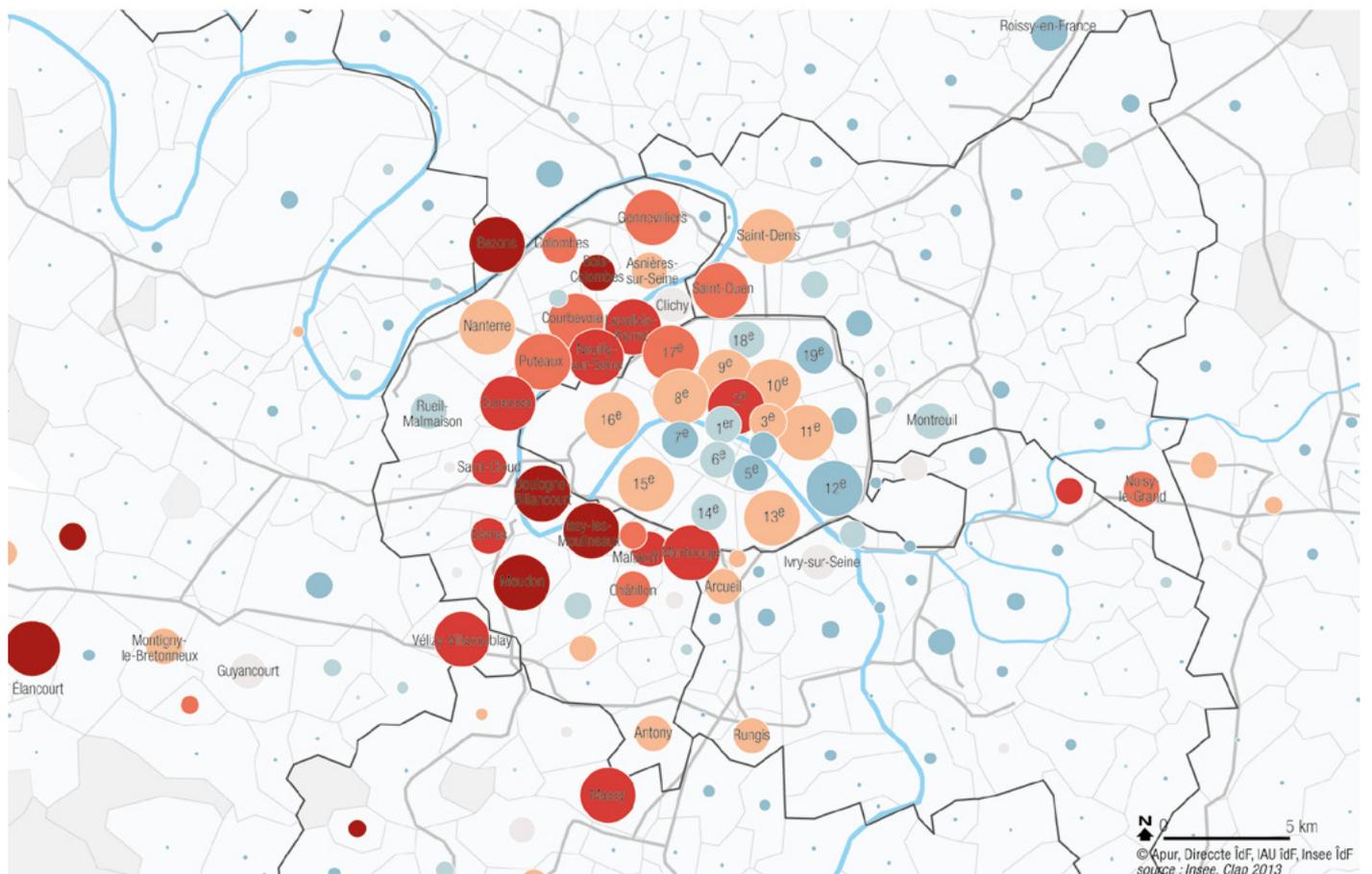
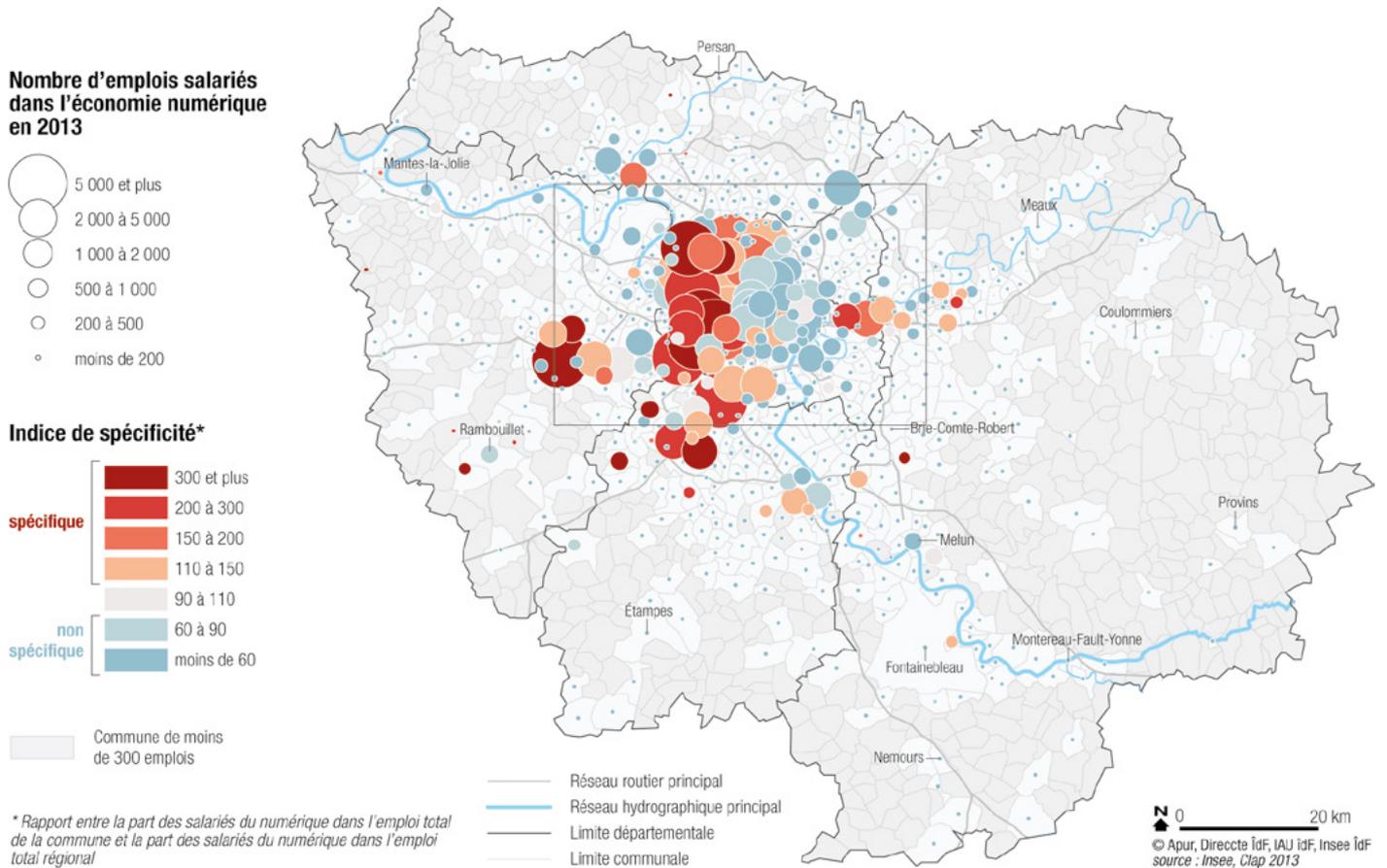
Il n'existe pas de définition officielle délimitant le périmètre de l'économie numérique.

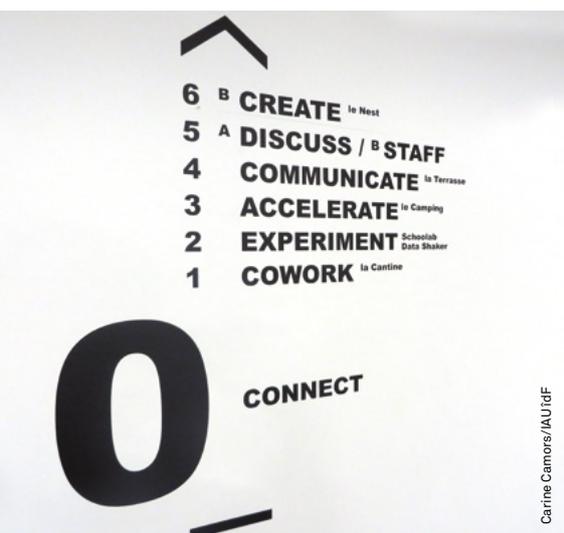
Le champ de l'étude s'appuie sur la définition de l'économie de l'information proposée par l'OCDE en 2007, qui retient deux domaines : les technologies de l'information et de la communication (TIC, 25 secteurs) et les contenus et supports des TIC (18 secteurs). Ce périmètre a été enrichi de deux domaines complémentaires à fort enjeu dans la région : la publicité-communication et les activités industrielles connexes aux TIC. Ces domaines ont été identifiés à partir de la définition anglaise de l'économie numérique retenue par la London Metropolitan University et des travaux menés par l'Insee Franche-Comté. Au total, dans la présente étude, l'économie numérique est constituée de 51 secteurs d'activité (NAF). **Sur le site de l'IAU idF, des données complémentaires : <http://bit.ly/1YINdoC>**



Le Cube (Issy-les-Moulineaux, 92), centre de création numérique.

Figure 2 : les emplois salariés du numérique concentrés dans le cœur de l'Île-de-France





Carine Camors/IA Utif

Arnaud Bouissou/Terra

de l'économie. Ce phénomène doit cependant être nuancé. En effet, en France, 60 % des microentrepreneurs seulement déclarent véritablement une activité. Hors microentrepreneurs, le taux de création d'établissements dans l'économie numérique s'établit à 8 %, comme dans l'ensemble des secteurs d'activité. Au sein du numérique, les TIC sont les secteurs les plus dynamiques, en particulier l'édition de logiciels. Cette dernière bénéficie notamment de créations soutenues dans les créneaux de l'édition de jeux électroniques (20 %) ou encore de l'édition de logiciels système et de réseau (16 %). La programmation et le conseil informatiques sont également porteurs, principalement dans la gestion d'installations informatiques (12 %) et le conseil en systèmes et logiciels informatiques (10 %). Le secteur « portails Internet » a aussi le vent en poupe : son taux de création est de 16 %.

En revanche, les créations sont plutôt faibles dans les industries connexes aux TIC : l'implantation de ces établissements est ancienne et ce secteur est très concentré. En 2013, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont les départements franciliens les plus dynamiques en termes de créations (hors microentreprises) dans le numérique (9 %), comme également dans l'ensemble de l'économie.

DAVANTAGE D'ÉTABLISSEMENTS NON EMPLOYEURS DANS LE NUMÉRIQUE

En 2013, en Île-de-France, 80 % des établissements du numérique sont non employeurs (105 500), soit neuf points de plus que dans les autres secteurs

d'activité. Cette proportion est proche de 90 % dans les activités de publicité-communication, mais est à l'inverse bien plus faible dans les secteurs industriels connexes (30 %). La part des établissements non employeurs s'est accentuée depuis 2007, en particulier dans la publicité-communication

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Cap Digital et Systematic sont les deux pôles de compétitivité franciliens de l'économie numérique. En 2012, les 747 établissements d'Île-de-France appartenant à ces deux pôles comptent près de 45 000 salariés (source : direction générale des entreprises). Ces pôles, en développement continu, sont devenus des acteurs incontournables de l'écosystème numérique francilien. Cap Digital est le pôle de compétitivité de la filière des contenus et des services numériques. Systematic est orienté vers les TIC sur le thème de la conception, la réalisation et la maîtrise des systèmes complexes.

Un pôle de compétitivité rassemble, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises de toutes tailles, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique. Le pôle a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres, grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international, les pôles de compétitivité sont des moteurs de croissance et d'emploi.

De gauche à droite :

- Au Numa, les étapes du parcours de la création de start-up numériques.
- Les deux visages de l'économie numérique et de ses espaces de travail : de la start-up à la très grande entreprise des TIC.

Figure 3 : répartition des salariés franciliens du numérique selon la taille des établissements employeurs en 2013 (en %)

Plus encore que dans le reste de l'économie, les salariés du numérique travaillent dans de grands établissements

Tranche d'effectif	TIC	Industries connexes aux TIC	Contenus et supports culturels	Publicité-communication	Économie numérique	Autres secteurs
1 à 9 salariés	9	2	14	21	11	17
10 à 19 salariés	7	3	9	11	7	9
20 à 49 salariés	12	6	13	17	12	14
50 à 249 salariés	27	20	26	36	28	24
Plus de 250 salariés	45	69	39	15	41	36
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Clap 2013

(+17 points) et dans la réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication (+14 points). Elle a en revanche diminué dans les secteurs de la vente des TIC, les industries connexes et les télécommunications. Ces établissements sans salariés ont principalement le statut de professions libérales (40 %).

Le développement des établissements non employeurs, notamment les microentreprises, peut être lié à des pratiques d'externalisation d'une partie des activités de certains établissements. Il illustre également la montée du travail collaboratif et l'évolution des formes d'emploi.

DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS, VIVIERS D'EMPLOI

L'économie numérique emploie davantage de salariés dans des grands établissements, en comparaison avec le reste de l'économie (figure 3, p. 5). Parmi les 500 000 salariés franciliens du numérique (travaillant dans 25 700 établissements employeurs), sept sur dix travaillent dans un établissement comportant 50 salariés ou plus, contre six sur dix dans les autres secteurs.

Cette concentration de l'emploi dans ces établissements de grande taille concerne en particulier la programmation et la diffusion, les industries connexes, les télécommunications et la fabrication des TIC. Ces établissements sont davantage présents dans l'ouest de la région, notamment dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et le Val-d'Oise. L'implantation des établissements de plus de 250 salariés s'est accentuée lors des cinq dernières années dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, plus particulièrement dans des activités de réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication.

À l'opposé, les établissements employeurs de moins de 50 salariés sont plutôt concentrés dans la capitale, du fait de la création de nombreuses start-up, et le quart sud-est (Val-de-Marne et Seine-et-Marne). Dans ces territoires, 44 % des salariés du numérique travaillent dans ce type d'établissements.

Les plus petits établissements employeurs (de 1 à 9 salariés) représentent 11 % de l'emploi salarié régional du numérique, contre 17 % pour les autres secteurs. Cependant, ils sont davantage présents dans certains secteurs tels que l'enregistrement sonore et l'édition musicale, la production cinématographique et la publicité-communication. ■

Carine Camors, Odile Soulard, économistes (IAU îdF),

sous la responsabilité de Vincent Gollain, directeur du département économie

avec **Sophie Renouvel**, urbaniste, **Sandra Roger**, statisticienne (Apar), **Florent Dezenaie**, chargé d'études (Direccte Île-de-France), **Cyrille Godonou**, chargé d'études (Insee Île-de-France)

RESSOURCES

- Camors Carine, Dezenaie Florent, Godonou Cyrille, Renouvel Sophie, Roger Sandra, Soulard Odile, « L'économie numérique : une dynamique d'emploi portée par les non-salariés », *Note rapide*, n° 711, IAU îdF, mars 2016.
- Ayache Christelle, Camors Carine, Castel Johana, Singier Stéphane, Soulard Odile, Thépin Daniel, « La transformation numérique de l'économie francilienne », *Note rapide*, n° 686, IAU îdF, juin 2015.
- Pierre-Marie Emmanuelle, Préalut Mathilde, Renouvel Sophie, « Nouveaux regards sur l'économie à Paris. Quelques filières d'avenir : industries créatives, numérique, mode-design, écoactivités », Apur, mars 2015.
- Pariente Julie, Quillery Pierre, Stenta Michel, « Technologies de l'information et de la communication en Franche-Comté », *Insee dossier Franche-Comté*, édition 2014.
- Garcin Cédric, Hausswalt Pierre, Siné Alexandre, *Le soutien à l'économie numérique et à l'innovation*, Inspection générale des finances, rapport n° 2011-M-060-02.
- Sur le site de l'IAU îdF : Économie créative et numérique, analyses, débats, rencontres.
<http://bit.ly/1KfyDMM>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Valérie Mancret-Taylor

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Élodie Beaugendre

INFOGRAPHIE - CARTOGRAPHIE

Pascale Guery,
Jean-Eudes Tilloy

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki
sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
ISSN ressource en ligne
2267-4071



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

